

SÉNAT

Le mercredi 28 janvier 1959

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, je dépose sur le Bureau les documents suivants:

Rapport sur l'état d'avancement des travaux entrepris sous l'empire de la loi sur la route transcanadienne, pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 269, S.R. 1952. (Texte anglais.)

Rapport de l'Office technique et scientifique des pêches du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1958, conformément à l'article 15 de la loi sur le Conseil de recherches sur les pêcheries, chapitre 121, S.R. 1952. (Texte anglais et version française.)

LA GALERIE NATIONALE

AVIS D'INTERPELLATION CONCERNANT LES ACQUISITIONS

L'honorable Jean-François Pouliot: Honorables sénateurs, comme c'est aujourd'hui le 28 janvier 1959, pour commémorer les réponses que nous a fournies sur la Galerie nationale, voilà un an, celui qui était alors leader du gouvernement (l'honorable M. Haig), je désire poser les questions suivantes:

1. Quels étaient le numéro matricule, le moyen d'expression, l'artiste, le titre, la date d'acquisition, la provenance et le coût (en dollars canadiens) de chacune des œuvres d'art acquises par la Galerie nationale du Canada, depuis le numéro matricule 6911 du 18 septembre 1957 jusqu'à ce jour?

2. Quelles commissions ont été versées jusqu'à ce jour pour l'achat de chacune des œuvres d'art acquises par la Galerie nationale du Canada depuis le numéro matricule 6327 du 18 mai 1955 (voir pages 571 à 581 du hansard du Sénat du 28 janvier 1958) et à qui ont-elles été versées?

LE DIVORCE

ADDITION À LA LISTE DES MEMBRES

L'honorable George S. White propose, avec l'assentiment du Sénat:

Que le nom de l'honorable sénateur Bradley soit ajouté à la liste des sénateurs qui font partie du comité permanent des divorces.

La motion est agréée.

INTERPELLATIONS

A l'appel des interpellations numéros 1 et 2 de l'ordre du jour.

L'honorable M. Aseltine: Pour la gouverne des sénateurs qui ont posé ces interpellations, je dois dire que nous essayons tous les jours

d'obtenir les réponses demandée, mais certaines d'entre elles exigent beaucoup de temps. Je demande donc que les interpellations soient réservées.

Son Honneur le Président: Les interpellations sont réservées.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion interrompue hier sur la motion de l'honorable M. Pearson, appuyée par l'honorable M. Choquette, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable Wishart McL. Robertson: Honorables sénateurs, j'aimerais tout d'abord, ainsi que M. King avait l'habitude de dire, faire miens les sentiments si bien exprimés par les distingués sénateurs qui ont félicité le motionnaire et le motionnaire en second de l'Adresse en réponse au discours du trône et qui ont souhaité la bienvenue parmi nous aux nouveaux sénateurs qui sont venus grossir nos rangs. Leurs discours ont été si au point que je ne saurais vraiment rien y ajouter.

Des trois sénateurs nouvellement nommés, le plus chanceux est le sénateur de Terre-Neuve car, tout comme ses collègues de cette province, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard, il a l'exceptionnelle bonne fortune de venir d'une région voisine de la Nouvelle-Écosse. Certains de ces sénateurs ne se rendent peut-être pas suffisamment compte de cet honneur; enfin j'espère toujours que leur mentalité évoluera. Qu'on n'aille pas penser que je cherche à décourager tous les sénateurs que le destin ne favorise pas autant que le sénateur de Terre-Neuve. Mais durant les années qui viennent, ils devront faire face à ce handicap et le surmonter par leurs propres efforts.

Je tiens à féliciter de leurs discours le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine), de même que le chef de l'opposition (l'honorable M. Macdonald). Je ne les commenterai pas point par point. Le discours du chef de l'opposition a été approuvé, j'en suis sûr, par les sénateurs de ce côté-ci du Sénat. Je suis également convaincu que les observations de l'honorable leader du gouvernement ont été de même bien accueillies par les sénateurs de l'autre côté et, bien certainement, par le Sénat tout entier.

Je crains ne pouvoir faire preuve d'autant d'optimisme que l'honorable leader du gouvernement au sujet de la situation économique du pays, mais il ne faut pas oublier,